

Communiqué de presse

Maurice Leroy installe la nouvelle Conférence départementale de l'économie

À l'occasion de la 5^e séance plénière, Maurice Leroy, président du conseil général de Loir-et-Cher, dresse le bilan des trois premières années de la Conférence départementale de l'économie (CDE) et en présente la nouvelle composition. Installée en 2005 à l'initiative du Département, la Conférence départementale de l'économie est une instance informelle de concertation. Son objectif est précis : réunir tous les acteurs de l'économie, établir des diagnostics partagés, mutualiser les réflexions pour agir efficacement au service du développement du tissu économique local et de l'emploi. Les membres de la CDE se rencontrent selon quatre groupes de travail : innovation et activités nouvelles, attractivité du territoire, développement du potentiel des ressources humaines et la transmission d'entreprise. La Conférence départementale est composée de trois collèges : les représentants des territoires (conseil général, communes, communautés de communes, pays), des partenaires du développement économique (chambres consulaires, comités des banques etc.) et des partenaires sociaux (Medef, CGPME, CGT, CFDT etc.)

Bilan et mise en perspective

Ouvrant la 5^e Conférence départementale de l'économie, Maurice Leroy précise : « *je conçois notre Conférence comme un outil devant nous permettre de nous projeter dans l'avenir, d'anticiper et non de subir les événements comme des spectateurs* ». Revenant sur la crise économique actuelle, le président du conseil général souligne « *la nécessité d'une concertation continue et de la mise en commun de nos forces* » pour développer l'attractivité du Loir-et-Cher. Puis, Maurice Leroy revient sur les travaux réalisés durant les trois premières années de la Conférence. Il aborde *TrempoliNNo*, un programme de soutien à l'innovation, la structuration de la filière bois-combustible, le rapprochement école-entreprise, le développement des services à la personne, autant de réalisations concrètes qui donnent corps au travail de concertation des membres de la Conférence. En conclusion, Maurice Leroy ajoute que « *la forte mobilisation de tous les acteurs économiques, sociaux et territoriaux est une preuve que nous voulons tous agir dans le même sens, pour l'intérêt de notre tissu économique et de nos concitoyens* ».

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr